



Afrique du Sud-Israël : de nouvelles audiences devant la CIJ le 16 mai prochain

Description

L'Afrique du Sud et Israël se retrouveront à nouveau devant la Cour Internationale de Justice, en audience publique, les 16 et 17 mai prochains.

Par l'Agence Média Palestine, le 14 mai 2024



AFRIQUE DU SUD – I

**De nouvelles audiences se
devant la CIJ les 16 et 17 mai
au titre de la convention
la prévention et la répr
du crime de génocid**

Visuel : Agence Média Palestine

Dans un communiqué du 14 mai, la Cour Internationale de Justice â?? organe judiciaire des Nations Unies â?? a annoncé la tenue les 16 et 17 mai prochains, les audiences de lâ??Afrique du Sud et dâ??Israël dans lâ??affaire de la plainte lancée par lâ??Afrique du Sud Ã lâ??encontre dâ??Israël, lâ??accusant de commettre des crimes relevant de la convention sur le génocide dans la bande de Gaza depuis octobre 2023.

Le 26 janvier dernier, [la Cour avait déjà mis des mesures conservatoires](#) adressées Ã Israël suite aux premières audiences opposant les deux pays : elle a conclu quâ??il existe un Â« risque plausible de génocide Â» dans la bande de Gaza et exige dâ??Israël de prévenir et empêcher tous risques de commission dâ??actes incombant de la convention sur le génocide Ã partir de cette date. Ces mesures nâ??ont été ni entendues, ni respectées par Israël, dont les actions ont depuis fait lâ??objet dâ??un rapport détaillé de Francesca Albanese, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les territoires palestiniens occupés : Â« [Anatomie dâ??un génocide](#) Â», publié le 25 mars dernier.

COMMUNIQUÉ: les 16 et 17 mai 2024, la [#CIJ](#) tiendra des audiences sur la demande de lâ??Afrique du Sud du 10 mai tendant Ã ce que la Cour indique des mesures conservatoires additionnelles & modifie les mesures déjà indiquées en lâ??aff. [#AfriqueDuSud](#) c. [#Israël](#) <https://t.co/v4fDNYTBkkpic.twitter.com/gFv91AFT7j>

â?? CIJ_ICJ (@CIJ_ICJ) [May 14, 2024](#)

Depuis lâ??émission de cette ordonnance en janvier, Israël a continué de déployer son assaut génocidaire sur Gaza, particulièrement Ã [Rafah](#) depuis maintenant plus dâ??une semaine. Le point de passage de Rafah ayant été fermé et envahi par lâ??armée israélienne, les évacuations sont devenues impraticables, et lâ??acheminement de lâ??aide humanitaire quasi impossible, alors que le 28 mars dernier, [la CIJ avait déjà ordonné Ã Israël dâ??acheminer une aide de Â« toute urgence Â»](#) dans la bande de Gaza, en vain. La famine forcée imposée aux Gazaouis depuis plusieurs mois constitue en elle-même un acte comportant une intention génocidaire.

Suite Ã ces nombreuses infractions des mesures de la Cour par Israël, et au vu de lâ??urgence absolue de la situation en cours Ã Gaza, lâ??Afrique du Sud [a déposé une nouvelle demande](#) Ã la CIJ le 10 mai dernier. Ces audiences ont maintenant une date : les 16 et 17 mai prochains.

Lâ??Afrique du Sud a demandé Ã la CIJ, Ã travers cette nouvelle plainte, dâ??indiquer des mesures conservatoires additionnelles au vu de lâ??évolution de la situation Ã Gaza et du non-respect des mesures précédemment indiquées : Â« *La République dâ??Afrique du Sud estime malheureusement quâ??il est nécessaire de revenir devant la Cour pour lui demander de rendre une ordonnance urgente dans lâ??affaire de lâ??Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël) afin de protéger le peuple palestinien de Gaza contre des violations graves et irréparables de ses droits, et des droits de lâ??Afrique du Sud, au titre de la convention pour la prévention et la répression du*

crime de gÃ©nocide (Ã« convention sur le gÃ©nocide Ã»), du fait de lâ??assaut militaire israÃ©lien en cours sur Rafah. Ã«

Les plaidoiries se dÃ©rouleront sur deux journÃ©es :

-Jeudi 16 mai 2024, de 15h Ã 17h : plaidoirie de lâ??Afrique du Sud

-Vendredi 17 mai 2024, de 10 Ã 12h : plaidoirie dâ??IsraÃ©l

Les audiences seront diffusÃ©es en direct sur le [site Internet de la Cour](#), ainsi que sur [UN Web TV](#).

Ã? ce jour, [IsraÃ©l a tuÃ© plus de 34 735 Palestiniens](#), dont au moins 14 500 enfants, depuis le 7 octobre 2023.

date crÃ©Ã©e
2024/05/14